



Formulaire d'éligibilité - Fonds Haut Degré de Solidarité (HDS) - Pack Coups Durs - Décès

COMMENT BENEFICIER DE REMBOURSEMENTS DANS LE CADRE DU PACK COUPS DURS ?

- ⇒ **Pour le pack Coups Durs, en cas de décès, la demande doit être transmise dans les trois mois suivant le décès.**

Merci de remplir le formulaire d'éligibilité (après) accompagné des justificatifs demandés et de l'envoyer à l'adresse suivante :

**Apgis Solidarité
12 rue Massue
94684 Vincennes cedex**

Si votre demande d'aide contient des **données de santé**, vous devez adresser votre demande **sous pli confidentiel** à **Apgis Solidarité** à l'adresse suivante :

**Apgis Solidarité
A l'attention du médecin conseil
12 rue Massue
94684 Vincennes cedex**

Si vous remplissez les critères d'éligibilité, vous recevrez par courrier ou par mail un **numéro de dossier** à conserver pour effectuer votre demande de remboursement.

Il conviendra de nous transmettre les justificatifs des dépenses engagées en nous indiquant le numéro de dossier communiqué. Le bénéficiaire ou son représentant légal doit transmettre **les justificatifs des dépenses engagées précisant la nature de la dépense, la date et le lieu de la prestation et le montant payé ainsi qu'une attestation sur l'honneur de non remboursement des frais par ailleurs.**

Le paiement sera effectué par **chèque** auprès de la personne ayant engagé les frais.

En cas de refus, vous recevrez un courrier ou mail d'information vous précisant les raisons du rejet.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au **01.49.57.45.30** ou par mail à l'adresse suivante : **hds@apgis.com**.

Pour bénéficier d'une aide au titre du Pack Coups Durs – Décès, votre demande doit répondre aux conditions fixées par le Règlement du fonds HDS de l'Industrie Pharmaceutique dont vous reconnaissez avoir pris connaissance¹.

MERCI DE COMPLETER CE FORMULAIRE EN MAJUSCULE ET COCHER LES CASES APPROPRIÉES. TOUT FORMULAIRE PARTIELLEMENT REMPLI RETARDERA LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE D'OUVERTURE DE DROITS AU FONDS HAUT DEGRE DE SOLIDARITE.

¹ Le Règlement du fonds HDS de l'Industrie Pharmaceutique peut être consulté sur le site internet de l'Apgis ou vous être adressé sur demande.

1. INFORMATIONS RELATIVES AU SALARIE / A L'ANCIEN SALARIE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Titre : Mr Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance : .../.../.....

Numéro de Sécurité sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Email :

Actif Ancien salarié

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BENEFICIAIRE

Important : le membre de la famille de la personne décédée à l'origine de la demande doit avoir la qualité de bénéficiaire au sens du règlement. A compléter uniquement si le bénéficiaire est différent du salarié ou de l'ancien salarié de l'Industrie Pharmaceutique précisé en section 1.

Titre : Mr Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance : .../.../.....

Numéro de Sécurité sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Email :

Lien de parenté avec le salarié / ancien salarié : Conjoint (marié, pacsé, concubin) Enfant majeur

Lien de parenté avec la personne décédée : Conjoint (marié, pacsé, concubin) Enfant Ascendant direct (à préciser) :

Nom et Prénom du Représentant légal (si nécessaire) :

- **Merci de joindre le certificat de décès et le justificatif du lien de parenté (copie du livret de famille). Dans le cas d'un concubinage, sont acceptés le certificat de vie commune (ou de concubinage) et une quittance de loyer aux deux noms ou une facture EDF aux deux noms.**

3. PROTECTION DES DONNEES

J'atteste sur l'honneur que cette demande d'éligibilité ne contient pas d'information fausse, trompeuse ou incomplète. Je comprends que si cette demande s'avère être en partie ou totalement frauduleuse je serai passible de poursuites.

Je déclare avoir été informé(e) et consentir au fait que mes données personnelles soient utilisées pour l'étude et la gestion de ma demande au titre du Pack Coups Durs mis en place par la branche de l'Industrie pharmaceutique au titre du Haut Degré de Solidarité (HDS).

Les données sont destinées à l'APGIS, responsable des traitements qui met en œuvre des dispositifs permettant d'en préserver la confidentialité. Vos données ne seront jamais utilisées à des fins de prospection ou d'inscription à des listes de diffusion, ni vendues à des tiers à des fins de démarchage.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les données recueillies seront conservées le temps nécessaire à la gestion et l'analyse de ma demande d'aide et jusqu'à ce que les délais de fourniture des justificatifs soient dépassés.

Je dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement, d'opposition de limitation et de portabilité, en m'adressant à :

APGIS – Service Informatique et Libertés TSA 20303 94685 Vincennes Cedex.

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, Vous disposez par ailleurs de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

**Date et Signature du bénéficiaire ou
de son représentant légal –
précédées de la mention « Lu et
Approuvé »**

RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE :

- Le bulletin de paie ou l'attestation employeur ou le certificat d'affiliation au régime de santé précisant le nom de l'employeur.
- Le certificat de décès.
- La copie de la carte de tiers payant précisant les bénéficiaires du régime (si la demande concerne un ayant droit).
- Le justificatif du lien de parenté.
- Le/ les justificatifs des dépenses engagées.
- Une attestation sur l'honneur de non remboursement des frais par ailleurs.
- Le présent formulaire rempli dans son intégralité daté et signé et précédé de la mention «lu et approuvé ».

Il est de votre responsabilité de garder tous les justificatifs originaux lorsque vous nous envoyez des copies.

